ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 28 novembre 2018 — N° 2

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 15 h 04.

Moment de recueillement.

M. le président informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur prononcera l'allocution d'ouverture de la session.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur fait son entrée à l'Assemblée nationale et, ayant pris place au fauteuil, lit l'allocution d'ouverture suivante :

Monsieur le Président de l'Assemblée nationale,
Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Chef de l'opposition officielle,
Monsieur le Chef du deuxième groupe d'opposition,
Madame la Chef du troisième groupe d'opposition,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Députés,
Distingués invités,
Mesdames, Messieurs,

Nous sommes aujourd'hui rassemblés dans cette Chambre pour ouvrir un nouveau chapitre de notre vie démocratique et parlementaire.

Je voudrais tout d'abord féliciter l'ensemble des députés de cette 42e législature, tant les nouvelles et les nouveaux élus que celles et ceux qui ont été réélus. Les citoyennes et citoyens du Québec ont fait le choix de vous accorder leur confiance. Il s'agit là d'un grand honneur qui vous est conféré.

La chance nous est donnée à nous, citoyennes et citoyens du Québec, de pouvoir élire nos représentantes et représentants appelés à siéger au sein de l'Assemblée nationale en vue d'y œuvrer au mieux-être de notre société, et ce, dans le cadre d'une société libre et démocratique.

Vous êtes justement ces représentantes et ces représentants conviés à légiférer en vue de bâtir un Québec inclusif et ouvert à toutes et à tous. Mais le mandat qui vous est confié comporte de grandes responsabilités.

Vous devrez répondre à de nombreux défis. J'ai la certitude que vous saurez les relever avec grandeur et dignité.

Nous célébrions, récemment, le 225e anniversaire du parlementarisme au Québec. L'histoire de notre parlementarisme a été parfois tumultueuse, mais, il ne faut jamais oublier les luttes constantes et ardues qu'ont livrées, au cours du XIXe siècle, les députés de la Chambre d'assemblée, pour bâtir un état moderne et démocratique.

Voilà un immense privilège qu'ils nous ont légué. Nous devons être fiers de cet héritage. Nous avons un devoir de mémoire envers eux.

Le scrutin du 1er octobre dernier a donné lieu à l'élection d'un nombre record de femmes à l'Assemblée nationale. Quelques jours plus tard, le nouveau gouvernement a formé un conseil des ministres paritaire. Nous devons nous en réjouir et être fiers de cette avancée, bien qu'il reste encore beaucoup à faire pour intéresser un plus grand nombre de femmes à la politique active.

L'effort de tous les partis politiques ainsi que la forte volonté des Québécoises et des Québécois méritent d'être salués en ce domaine.

Dans cette Chambre siègeront aussi de nombreuses et nombreux nouveaux élus. Je leur souhaite la bienvenue et beaucoup de succès dans leurs nouvelles fonctions.

Je salue et félicite M. François Legault pour sa nouvelle fonction de premier ministre du Québec. Monsieur le Premier ministre, sachez que vous pourrez toujours compter sur ma pleine et entière collaboration dans l'accomplissement de l'important mandat que vous assumez dorénavant.

J'offre, pareillement, mes hommages et mes félicitations à M. Pierre Arcand, chef de l'opposition officielle, à M. Pascal Bérubé, chef du deuxième groupe d'opposition, et à Mme Manon Massé, chef du troisième groupe d'opposition.

Le rôle de l'opposition a toujours été identifié au maintien d'une société libre et démocratique. Les électrices et électeurs du Québec ont choisi d'élire une opposition multiple, avec trois partis d'opposition disposant d'au moins dix sièges et partageant des vues politiques distinctes. Certains y verront le reflet d'une société québécoise de plus en plus pluraliste, mais nous devrons aussi y voir l'occasion d'enrichir nos débats.

En effet, sans votre concours, sans les idées apportées aux débats parlementaires, les germes féconds d'une société moderne, désireuse de justice et de progrès, ne sauraient s'épanouir.

L'électorat a clairement exprimé, à l'occasion des dernières élections, sa volonté de porter au pouvoir un parti qui n'avait jamais formé le gouvernement auparavant. C'est la première fois que les Québécoises et Québécois se tournent vers une option nouvelle depuis 1976. Cela mérite d'être souligné.

Cet événement historique arrive alors que le Québec fait face à des défis importants, bien qu'il jouisse aussi d'occasions exceptionnelles. Le Québec bénéficie d'une bonne situation économique et dispose, croyons-nous, de moyens appropriés pour se tourner avec optimisme vers le futur. Nous devrons toutefois nous assurer que l'ensemble du peuple du Québec puisse en tirer profit.

Gouverner et légiférer ne sont pas une mince tâche et le gouvernement trouvera certainement sur son chemin nombre de choix politiques qui s'entrechoquent, s'entrecroisent ou s'opposent.

Mais, une réalité s'impose : l'intérêt et les préoccupations des Québécoises et des Québécois doivent constamment être au centre des décisions qui seront prises. Cela doit se faire avec intégrité, humanité et compassion.

Le gouvernement en est pleinement conscient, j'en suis assuré, et je laisserai, dans un instant, au premier ministre le soin de préciser ces priorités.

Les Québécoises et Québécois ont choisi de se doter d'un gouvernement majoritaire. Ses membres disposent dès lors d'une certaine liberté d'action pour réaliser les politiques et les changements qu'ils souhaitent apporter à l'état. Cette liberté d'action n'est toutefois pas absolue.

La confrontation des idées est la base fondamentale sur laquelle s'appuie toute démocratie, notre démocratie. Nous ne pouvons donc que nous réjouir de voir qu'une variété de points de vue seront exprimés durant cette législature.

La volonté des Québécoises et des Québécois de se doter d'une opposition multiple constitue une occasion d'enrichir les nombreux débats à venir dans cette Assemblée.

Ces débats exigent cependant le respect de l'opinion contraire, la courtoisie dans le questionnement. Nous devons tous, qui que nous soyons, quelles que soient nos allégeances politiques, respecter ces femmes et ces hommes qui, conscients de leurs devoirs sociaux, consacrent une partie de leur vie au service public.

Leurs politiques peuvent être opposées, leurs approches différentes, mais le but de leur engagement vise l'intérêt supérieur de la nation.

Votre dévouement et vos efforts, mesdames et messieurs les Députés, méritent mon appréciation et le respect de tous.

Vous exercez une grande et noble fonction. Soyez-en fiers. Soyez à la hauteur des attentes que les électrices et électeurs ont placées en vous. Veillez constamment à vous assurer que les voix de tous les citoyens et citoyennes du Québec continuent d'être entendues.

En terminant, je désire, à nouveau, vous souhaiter tout le succès désiré dans les fonctions que vous assumerez durant cette législature.

Beaucoup de travail s'annonce, mais j'ai la sincère conviction que vous saurez y faire face avec grandeur et dévouement. Le peuple a placé sa confiance en vous. J'ai confiance que vous saurez y répondre.

Bonne session et bon travail au cours de cette 42^{e} législature.

Merci.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur se retire.

M. le président occupe le fauteuil.

M. Legault, premier ministre, prononce ensuite le discours d'ouverture de la session au nom du gouvernement.

À la fin de son discours, M. Legault, premier ministre, propose que l'Assemblée approuve la politique générale du gouvernement.

À 16 h 38, M. le président lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 29 novembre 2018, à 9 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS